



LYON, LE **16 NOV. 2010**  
NOS RÉF. MI/CR/10-11-057  
CONTACT Carole RUIS  
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57  
COURRIEL carole.ruis@sdis69.fr  
PIECE(S) JOINTE (S)

Monsieur Guy FROMENT  
Membre suppléant  
comité technique paritaire

### Réunion du CTP

Je vous informe que le comité technique paritaire se réunira :

**Lundi 6 décembre 2010 à 9 h 30**  
**SDIS du Rhône**  
**Salle de direction A – 1<sup>er</sup> étage**  
**19 rue Rabelais - 69003 LYON**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV du 22 juin 2010,
  - Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.
1. Logistique médico-secouriste –convention entre le SDIS et les établissements hospitaliers,
  2. Tickets restaurant : revalorisation de la valeur faciale,
  3. Plan de déplacement d'administration. Modification des modalités de prise en charge par le SDIS des titres de transport des agents salariés du SDIS,
  4. Détermination du régime indemnitaire applicable au cadre d'emploi des administrateurs territoriaux,
  5. Mesures relatives au logement en casernement des sapeurs-pompiers professionnels, au logement par nécessité absolue de service hors casernement et au logement par utilité de service,
  6. Convention d'expérimentation de l'utilisation du réseau de communications ANTARES par GrDF,
  7. Convention entre le SDIS du Rhône et le Préfet de la zone de défense sud-est, Préfet de région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône – Accueil de l'Etat Major Interministériel de Zone de défense et de sécurité sud-est dans les locaux du SDIS du Rhône,

8. Modification de l'arrêté préfectoral portant règlement opérationnel du SDIS du Rhône,
9. Mise en œuvre du référentiel relatif au secours à personne et à l'aide médicale urgente dans le département du Rhône,
10. Point sur les chantiers liés au BEA,
11. Processus de redéploiement des agents de la restauration,
12. Services de sécurité assurés par le SDIS pour le compte du Département,
13. Bilan des choix de régime de travail des PATS,
14. Bilan des contrats d'apprentissage,
15. Point sur ORION ANTARES,
16. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 29 novembre 2010.

Vous trouverez, ci-joint, les documents relatifs à cet ordre du jour.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à [drh@sdis69.fr](mailto:drh@sdis69.fr).

Pour le président,  
Michel REPPELIN

